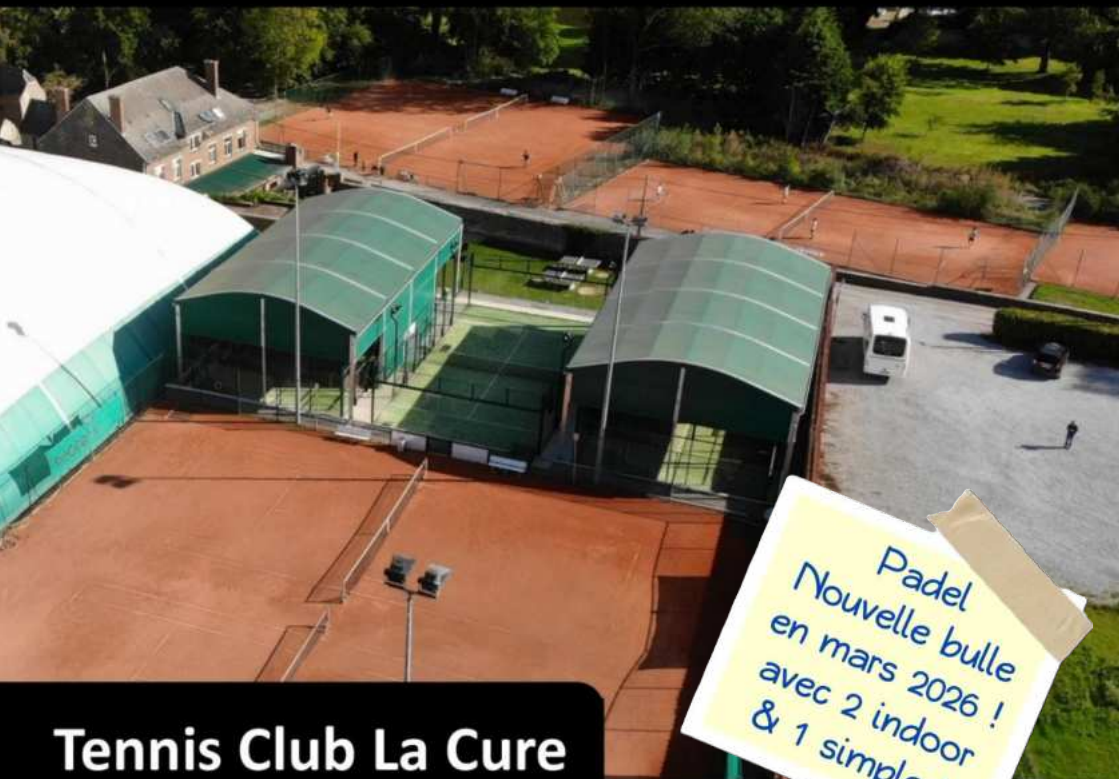


2026



Padel  
Nouvelle bulle  
en mars 2026 !  
avec 2 indoor  
& 1 simple !

# Tennis Club La Cure



**TENNIS  
PADEL**

**ECOLE DE TENNIS & PADEL  
BAR RESTAURANT  
TERRASSE**



Drève 4  
1370 Zétrud-Lumay (Jodoigne)  
010/81 07 11  
cure@batd.eu  
www.batd.eu

# SOMMAIRE

---

<b>Sponsors locaux</b>	2
<b>Bienvenue au TC La Cure</b>	
Mot de la Présidente	3-5
Présentation du staff	6
Dates à retenir	7
Avantages d'être membre au club	8
<b>Le club</b>	
Non-membres, réservez votre terrain en ligne sans login	8
Tarifs tennis été 2026	9
Cotisation annuelle 2026/27	10
Cotisation hiver 2026/27	11
<b>Padel La Cure</b>	12
<b>L'Ecole de tennis</b>	
Stages 2026/27	13
Cycle annuel 2026/27	14
<b>Bar et petite restauration</b>	15
<b>Sponsors nationaux</b>	16

*L'ASBL Belgian Association for Tennis Development et  
le Tennis Club La Cure remercient leurs sponsors locaux.*



## Mot de la Présidente

Chers membres,  
Chers élèves,  
Chers parents,



« **Le sport est une valeur ajoutée à ne pas taxer.** »

Chaque année, à l'occasion de ce carnet, nous nous arrêtons et prenons le temps de réfléchir à une question d'actualité en rapport avec le sport.

Nous l'avons fait au cœur de la pandémie, quand le sport avait été relégué au rang d'activité « secondaire », et qu'il avait fallu rappeler son rôle essentiel pour la santé physique, mentale et sociale de chacun.

Nous l'avons fait en période de crise énergétique en rappelant que l'énergie se trouve aussi et surtout dans notre pratique sportive.

Nous l'avons fait encore l'an dernier, face au déclin préoccupant de l'activité physique des jeunes et au sous-investissement public chronique dans le secteur sportif .

Cette année, c'est une autre décision politique qui nous interpelle : **l'augmentation de la TVA sur les abonnements de sport, de 6% à 12%.**

Alors que l'activité physique est unanimement reconnue comme un pilier de santé publique, alors que Sciensano rappelle que seuls 19% des adolescents atteignent les recommandations minimales de l'OMS, alors que la sédentarité pèse déjà lourdement sur la qualité de vie et les dépenses de santé, comment comprendre que l'on choisisse de **rendre l'accès au sport plus coûteux** ? Comment comprendre ce message contradictoire qui dit : le sport n'est pas prioritaire.

Pourtant, nous savons, et les études le prouvent, que chaque minute passée à faire bouger les enfants, les adultes, les seniors fait économiser demain des millions en soins, en médicaments, en hospitalisations. Nous savons que le sport est un « anti-dépresseur naturel ». Nous savons qu'il construit autant le corps physique que le corps social. Alors pourquoi persister à le considérer comme un secteur « optionnel » ?

D'après les données les plus récentes de l'Eurostat, les services de loisirs et sportifs représentent, en 2023, environ **0,4 % du PIB** dans l'Union européenne.

L'Organisation Mondiale de la Santé conjointement avec l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques a récemment publié un rapport soulignant qu'une augmentation de l'activité physique à l'échelle européenne pourrait permettre d'économiser des milliards d'euros de dépenses de santé.

Alors, pourquoi une telle décision ? A titre comparatif ; certains pays européens (Allemagne, France) favorisent l'accès au sport via des taux réduits ou des politiques publiques volontaristes en reconnaissant le sport comme un bien social essentiel.

Les clubs de sport ne sont pas un commerce comme un autre ; ce sont des partenaires de santé publique.

Augmenter la TVA reviendra, inévitablement, à augmenter le coût de la pratique sportive. Cette décision concerne non seulement les grandes infrastructures, mais également les abonnements de fitness, les clubs sportifs, les activités récréatives ; c'est donc l'ensemble du secteur amateur et associatif qui est concerné.

Cette hausse de TVA n'est pas neutre. Cela constitue un frein à l'accès au sport, des marges financières plus étroites, des investissements reportés, la nécessité permanente d'ajuster et de trouver des solutions pour maintenir l'infrastructure et son accessibilité. Cela aura aussi un impact sur la santé publique car moins de pratique sportive signifie plus de sédentarité, plus de maladies chroniques, plus de dépenses de santé ; exactement ce qu'une politique cohérente devrait chercher à éviter.

Nous comprenons parfaitement les contraintes budgétaires auxquelles le pays fait face, mais nous pensons aussi qu'une politique cohérente à long terme, structurée autour d'objectifs précis, est indispensable.

**Le sport est un bien commun à protéger.** Il doit rester un droit accessible, une médecine préventive, un espace éducatif et un vecteur de cohésion.

En taxant l'accès au sport, on ne pénalise pas une industrie, on pénalise des enfants, des familles, des clubs, des bénévoles.

On fragilise un secteur qui, en Belgique, ne représente déjà qu'une infime partie des dépenses publiques (0,4% en Fédération Wallonie-Bruxelles).

Il serait temps de reconnaître que le sport ne coûte pas mais rapporte en santé, en solidarité, en citoyenneté et en qualité de vie.

Face à cette décision, notre réponse doit être collective. Plus que jamais, nous devons continuer à bouger, jouer, former des jeunes, investir dans des infrastructures sportives, défendre le rôle du sport, des sportifs et des clubs de sports dans une société en quête de sens, de santé et de cohésion.

Plus que jamais nous devons combattre cette décision de considérer le sport comme un secteur « secondaire » parce qu'il est, pour beaucoup d'entre nous, un centre de gravité, un repère, un moteur, un souffle qui, si on lui donnait la place qu'il se doit, pourrait encore plus jouer son rôle de moteur de santé, de lien social et de bien-être collectif.

Je vous présente, chers membres, chers parents, chers élèves mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous souhaite à tous une excellente saison tennistique. Puisse celle-ci vous apporter 1001 petites et grandes émotions, beaucoup de plaisir sur les courts et en dehors et as always...

**Talk with your racket, play with your heart.**

Karine de Bodt-Biver



**Le sport est un outil de santé publique  
et le sport c'est la santé !**

# LE CLUB ET L'ÉCOLE DE TENNIS

## Club, Ecole & Tournois

**Junior Decock**  
0474/63.69.28  
michel.decock@batd.eu



- Responsable interclubs & tournois
- Responsable maintenance & entretien infrastructures
- Responsable club
- Responsable école

### Renseignements club :

- Gestion membres
- Accueil et réservations tennis & squash
- Abonnements hiver, cotisations été
- Interclubs (transferts), tournois
- Sponsoring club
- Comptabilité
- Paiements club: BE40 1096 6047 5463

### Renseignements école :

- Inscriptions cours collectifs, stages
- Formation groupes
- Planning horaire
- Animations
- Paiements école: BE76 1096 6113 8295

## Staff



**Junior Decock**  
0474/63 69 28



**Claudio Castellano**  
0486/85 01 90



**Xavier van Oldeneel**  
0478/22 65 90

## Clubhouse

Tél. 010/81 07 11 - Accès WiFi gratuit

La direction décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident sur le parking.

# DATES À RETENIR

---

9 au 15 février 2026

- Tournoi de padel

Congé de détente 2026  
16 au 20 février &  
23 février au 27 février

- 2 semaines de stage

Mars à juin 2026

- Interclubs open de padel et de tennis

Vacances de printemps 2026  
27 au 30 avril &  
4 au 8 mai

- 2 semaines de stage

Juillet & août 2026

- Stages tous niveaux pendant 7 semaines
- Compétition - loisir - fun - mini tennis - baby tennis - padel

27 juillet au 1er août 2026

- Tournoi international ITF -12 ans

14 au 23 août 2026

- Tournoi régional jeunes, adultes et doubles

Septembre à octobre 2026

- Interclubs padel vétérans et mixtes

Congés d'automne 2026  
19 au 23 octobre &  
26 au 30 octobre

- 2 semaines de stage

Vacances d'hiver 2026  
21 au 24 décembre &  
28 au 31 décembre

- 2 semaines de stage

Consultez régulièrement les  
valves du club et de l'école  
ainsi que notre site :  
[www.batd.eu](http://www.batd.eu)

- D'autres animations sont organisées tout au long de l'année, telles que : soirée à thèmes, tournois, rencontres entre jeunes de l'école de tennis, tournois de doubles

# AVANTAGES D'ÊTRE MEMBRE AU TC LA CURE

**Vous pouvez participer aux différentes activités organisées au sein du club**

- Tournois intimes, surprises et open
- Interclubs et autres
- Journée multi-activités
- Saison été & cycle printemps
- Soirées, etc....

**Possibilité de réservations**

- Par téléphone
- Au bar du club

**Possibilité de prendre des cours de tennis dans le cadre de l'école de tennis**

- L'ASBL BATD, la plus grande structure privée de promotion du tennis en Belgique  
[www.batd.eu](http://www.batd.eu)

**Rappel** : les membres ont priorité pour l'accès aux terrains extérieurs

**Comptes bancaires** : Ecole BATD BE76 1096 6113 8295

Club BE40 1096 6047 5463 (cotisation, location)

*En cas d'accident, la direction décline toute responsabilité pour les personnes non affiliées à la fédération.*

## NON-MEMBRES, RÉSERVEZ VOTRE TERRAIN EN LIGNE SANS LOGIN !



**En tant que non-membre, vous pouvez désormais réserver votre terrain en ligne sans avoir besoin de login ! Rendez-vous sur <https://tennislibre.com> !**



Allez sur la page [www.tennislibre.com](http://www.tennislibre.com)



Chercher le club de La Cure en haut dans la barre de recherche des clubs



Descendez et sélectionnez « planning de réservations »



Choisissez votre réservation et cliquez sur « réserver sans être adhérent »



Vous serez alors dirigé vers une page de paiement en ligne



Validez le paiement et attendez que la page s'actualise



Votre réservation est effectuée !

# TARIFS TENNIS ÉTÉ 2026

Du 13 avril au 6 septembre 2026

carte Fédération non-comprise\*

	Prix cotisation**	Prix affiliation
Cotisation adulte à pd de 16 ans	158 €	42 €
Moins de 16 ans	25 €	21 €
Cotisation familiale***	350 €	126 €

**(\*) A partir de 2026, une affiliation unique à TPPWB, mise en place par la Fédération, permettra aux joueurs de participer aux tournois de tennis, padel et pickleball, avec l'assurance fédérale incluse.**

**L'augmentation de nos tarifs en 2026 résulte essentiellement du passage légal de la TVA de 6 % à 12 % dans le secteur du sport.**

## Heure volante

Indoor ou outdoor : 20 €

Pour les joueurs de l'école de tennis : 10 €

## Cotisation

- Pour des facilités de comptabilité, les paiements se font par **virement avec communication précise au numéro de compte : BE40 1096 6047 5463.**
- Terrains extérieurs accessibles gratuitement après le 6 septembre jusqu'à l'enlèvement des filets pour les membres été en ordre de cotisation.
- Il n'y a plus la possibilité d'inviter gratuitement des non-membres.

(\*\*) Donne accès aux terrains extérieurs et intérieurs s'il pleut. Les membres ont priorité pour les terrains intérieurs.

(\*\*\*) Membres de la famille habitant sous le même toit

# COTISATION ANNUELLE

---

**Cotisation annuelle =  
cotisation été + en hiver réservation le jour-même**

Vous êtes membre été et désirez jouer de temps en temps en hiver.  
Moyennant un petit supplément, vous pouvez jouer en hiver sur les terrains libres,  
en semaine avant 16h et le week-end, en réservant le jour-même.

**Cotisation annuelle adultes 465 €**  
+ affiliation 42 €

**(\*) A partir de 2026, une affiliation unique à TPPWB, mise en place par la Fédération, permettra aux joueurs de participer aux tournois de tennis, padel et pickleball, avec l'assurance fédérale incluse.**

**L'augmentation de nos tarifs en 2026 résulte essentiellement du passage légal de la TVA de 6 % à 12 % dans le secteur du sport.**



# COTISATION HIVER 2026 - 2027

30 semaines : du 7 septembre 2026 au 4 avril 2027

3 terrains en chevron sous bulle

	Abonnement	Tarif heure volante
9h à 16h en semaine	507 €	20 €
À pd 16h en semaine	677 €	20 €
Le week-end	562 €	20 €

**Seuls les joueurs affiliés ont accès aux tournois et bénéficient de l'assurance fédérale.**

**L'augmentation de nos tarifs en 2026 résulte essentiellement du passage légal de la TVA de 6 % à 12 % dans le secteur du sport.**

## Avis important aux membres hiver 2025-2026 et/ou été 2026

Les titulaires d'un terrain d'hiver 2025/2026 ont la priorité pour le renouvellement de leur terrain d'hiver 2026/2027 jusqu'au 30 mai 2026.

**La confirmation des terrains 2026/2027 se fait par versement d'un acompte de 100 € ; le solde étant dû pour le 31 août 2026 au plus tard.**

A partir du 30 mai 2026, les personnes extérieures peuvent réserver les terrains pour lesquels les membres n'ont pas payé l'acompte, ceux-ci perdant leur priorité.

*Si vous possédez un abonnement et que vous ne pouvez pas venir jouer, veuillez nous avertir à temps (par mail à [michel.decock@batd.eu](mailto:michel.decock@batd.eu) 24h minimum) afin que d'autres personnes puissent bénéficier des terrains. Dans ces conditions, vous récupérerez votre heure avant la fin de la saison d'hiver. Il est autorisé de pouvoir récupérer maximum 4h au total.*

Pour des facilités de comptabilité, le paiement se fera par **virement avec communication précise au n° de compte BE40 1096 6047 5463** via le compte du titulaire du terrain qui sera seul responsable du paiement.



## PADEL TC LA CURE

Mars 2026, 8 terrains :

4 indoors

1 indoor simple

2 semi-couverts

1 extérieur

Nouvelle bulle  
en mars 2026 !  
avec 2 indoor  
& 1 simple !

### Règles de réservation & conditions générales\*

- réservation jusqu'à 3 semaines à l'avance
- 3 créneaux en heures pleines\*\* par semaine, illimité en journée
- accès aux Interclubs\*\*\* sans supplément

### Cotisation club

405 € paiement complet avant le 31 janvier

Si vous jouez 1x/semaine, votre partie revient à 7,79 €, 2x/semaine à 3,89 € !  
430 € paiement après le 31 janvier (possibilité de paiement étalé\*\*\*\*)

### Affiliation fédération

A partir de 2026, une affiliation unique à TPPWB, mise en place par la Fédération, permettra au joueurs de participer aux tournois de tennis, padel et pickleball, avec l'assurance fédérale incluse.

### Cotisation club + affiliation fédération

447 € paiement complet avant le 31 janvier

472 € paiement après le 31 janvier\*\*\*

### Cours et Stages à partir de 9 ans

3 et 4 personnes - 10 cours : 150 €/personne

2 personnes - 10 cours : 275 €/personne

1 personne : sur demande en contactant Junior Decock






\* Les règles et conditions générales appliquées en 2025 restent inchangées pour 2026.  
Les règles de réservation pourraient être ajustées en cours d'année selon le nombre de membres.

\*\* Heures pleines dès 18h en semaine et tout le week-end.

\*\*\* La cotisation vous donne accès aux Interclubs et vous affine comme membre de La Cure

\*\*\*\* Totalité à verser pour le 1er juin 2026

# LES STAGES 2026 - 2027

	Congé de détente 2026	2 semaines	du 16 au 20 février 2026 du 23 au 27 février 2026
	Vacances de printemps 2026	2 semaines	du 27 au 30 avril 2026 du 4 au 8 mai 2026
	Vacances d'été 2026	7 semaines	du 6 juillet au 21 août 2026
	Congé d'automne 2026	2 semaines	du 19 au 23 octobre 2026 du 26 au 30 octobre 2026
	Vacances d'hiver 2026	2 semaines	du 21 au 24 décembre 2026 du 28 au 31 décembre 2026



Pour les différents types de stages,  
veuillez contacter le responsable école.  
Accueil et prise en charge dès 8h le matin !



Folders et demande d'inscription sur <http://www.batd.eu>  
Ecoles BATD - conditions générales et règlement :  
<http://www.batd.eu/termsconditions>



# ECOLE DE TENNIS

## CYCLE ANNUEL 2026 - 2027

31 semaines : du 7 septembre 2026 au 20 juin 2027



Responsable : Junior Decock

010/ 81 07 11 - 0474/63 69 28

Compte école : BE76 1096 6113 8295

Loisir	
1. <b>Team Baby</b> groupe de 6 - 1h/semaine	414 €
2. <b>Team Mini 12M</b> groupe de 6 - 1h/semaine	455 €
3. <b>Team Mini 18M</b> groupe de 4 - 1h/semaine	477 €
4. <b>Team Mini 12M/18M</b> groupe de 4 - 2h/semaine	886 €
5. <b>Team One</b> groupe de 4 - 1h/semaine	540 €
6. <b>Team Adultes</b> groupe de 4 - 1h/semaine*	522 €
7. <b>Team One/Adultes</b> groupe de 4 - 2h/semaine*	1022 €
Compétition (sélection)	
8. <b>Team 1h30*</b> groupe de 4 - 1h30	800 €
9. <b>Team 2 x 1h30*</b> groupe de 4 - 3h	1 550 €
10. <b>Rassemblement 1h30*</b> groupe de 8 - 2 terrains - 1 prof - 1h30	603 €
11. <b>Rassemblement 2 x 1h30*</b> groupe de 8 - 2 terrains - 1 prof - 3 h	1 163 €

Pour d'autres formules (à deux ou à trois), n'hésitez pas à demander à Junior.

\* Si le groupe est incomplet, il peut vous être demandé de payer un supplément pour rester dans le même groupe soit d'intégrer un autre groupe.

## BAR ET PETITE RESTAURATION

---

**Nous vous accueillons avec plaisir au bar,  
restaurant, et clubhouse de la Cure**



**Venez donc vous détendre au bar, en terrasse ou à table  
après une bonne séance de sport,  
ou simplement pour le plaisir !  
Petits et grands, sportifs et moins sportifs :  
tout le monde est le bienvenu !**

Pour de plus amples informations ou pour une réservation,  
contactez-nous par téléphone :  
Bar/restaurant : 010/81 07 11  
Junior Decock : 0474/63 69 28



L'ASBL BATD  
et le TC La Cure  
remercient leurs  
sponsors nationaux.

*Votre logo ici*

Contactez Junior Decock  
0474/63 69 28

